

## Compte-rendu du Conseil de la Vie Lycéenne tenu le mardi 22 novembre 2011

Présents : Mme Floc'h - Proviseur  
M. Barcelo – Proviseur-adjoint  
M. Rémy – Conseiller principal d'éducation  
Mme Aubry – Secrétaire de direction  
Mme Dubois – Documentaliste  
Mme Zaslavsky – Intendance  
Mme Féty – Assistance sociale  
Mme Bénard – Professeur de lettre  
Mme Tripodi – Professeur d'anglais  
Mme Balloum – Représentante des parents d'élève élue au CA  
M. Balloum – Vice-président du CVL, Représentant élève  
M. Ricordel – Représentant élève  
M. Guthman – Représentant élèves  
Melle Pilartz – Représentante élève  
Melle Rivière – Représentante élève  
Melle Paniague – Représentante élève

### Ordre du Jour :

- I- Installation du CVL
- II- Nouvelles mesures disciplinaires
- III- Projets 2011-2012
- IV- Questions diverses

Ouverture de la séance. Tour de table et présentations.

### I- INSTALLATION DU CVL

Mme Floc'h rappelle le rôle du CVL, différent du conseil d'administration ; une instance où l'on « formule des propositions sur la formation des élèves, l'utilisation du lycée, le temps d'étude, le règlement intérieur, l'accompagnement personnalisé, les dispositifs de soutien, de santé, de citoyenneté... »

Les projets formulés au CVL seront ensuite soumis au CA.

Mme Floc'h précise que les adultes sont présents plus à titre de conseil (ils n'ont pas de vote), le but du CVL étant de « construire la parole des élèves, au lycée ». Une réunion du CVL aura lieu avant chaque réunion du CA (plus si nécessaire)

M Balloum prend la parole pour préciser que le CVL n'est pas assez clairement défini aux yeux des élèves (ce qui explique que certains sièges destinés aux élèves soient vides), et suggère une éventuelle campagne de sensibilisation au CVL. Mme Floc'h demande aux élèves comment ils comptent communiquer avec les élèves pour les projets 2011-2012. M. Balloum répond qu'il prévoyait de passer dans les classes. M. Guthmann appuie cette démarche et explique que suite à son intervention dans une classe (dans son ancien établissement), pour sensibiliser au CVL, la participation avait été plus forte lors des élections. M Rémy souligne que c'est en faisant savoir ce que les membres du CVL font, et en étant actifs, que les élèves verront son utilité. M Rémy encourage les élèves à avoir des projets, et à « montrer autre chose que le carnaval du lycée Charlemagne ».

16h30 → M. Guthmann quitte le conseil

### II- NOUVELLES MESURES DISCIPLINAIRES

Mme Floc'h annonce que des textes ont été publiés pour revoir le règlement intérieur (punitions, et installation d'une commission éducative). Mme Floc'h précise que l'avis des élèves est apprécié et demande à connaître comment les élèves perçoivent ce règlement.

M. Balloum dit que malheureusement, peu d'élèves lisent le règlement intérieur, étant donné qu'il

est le même, chaque année. M Rémy appuie en précisant que la marge de manœuvre est assez réduite sur le règlement intérieur étant donné la présence de nombreux textes de lois qui limitent les modifications. M Rémy propose de réfléchir à la philosophie de l'application du règlement, qui est modifiable. On se demande comment le rendre plus attrayant. L'expérience de la charte ayant déjà été faite, M Rémy émet l'hypothèse de l'illustrer. Mme Floc'h demande aux élèves de réfléchir aux modifications qu'ils aimeraient apporter au règlement intérieur, pour le prochain CVL, du mois de février. M. Barcelo ajoute que le règlement est disponible sur le site du lycée Charlemagne. Mr Rémy propose de le relire, et de noter tout point posant problème, par exemple.

### III- PROJETS 2011-2012

Mme Zaslavsky fait un point explicatif sur le budget du lycée, et énonce les différentes ressources qu'il possède ; ses propres ressources (don des familles), des subventions de l'état sur demandes et pour destination précise (subventions fléchées), des subventions de la région. Mme Zaslavsky précise que le budget annoncé est prévisionnel. Le CVL dispose actuellement de 530 € pour les animations. Mme Floc'h rappelle que les élèves du CVL sont convoqués mardi 29 novembre à 12h30 pour être informés sur le budget qui sera voté au CA du jeudi 1er décembre. Mme Zaslavsky ajoute que si les élèves ont des projets, ils seront soumis au rectorat pour bénéficier d'une subvention. Mme Balloum demande combien de temps il faut pour obtenir une subvention (environ un mois), et souligne qu'il faut donc proposer les projets suffisamment en amont. Mme Floc'h précise qu'en tout cas « il n'y a pas de manque de sous ». M Rémy ajoute que l'on peut également solliciter l'association sportive.

M. Balloum propose le projet de réaménagement du foyer. Mme Floc'h répond que des catalogues pour les meubles sont disponibles à l'intendance, et qu'il ne restera plus qu'à aménager le foyer. M Balloum souhaiterait installer une machine à café mais on lui répond que c'est formellement interdit pour des questions de sécurité. Il propose également des abonnements spécifiques. M. Barcelo ajoute que les élèves peuvent participer en apportant eux même des revues. M Rémy précise que le CVL existe pour inciter les élèves à agir. M. Barcelo renchérit en disant qu'il peut faire « de la pub » sur le site du lycée.

Melle Pilartz propose de réaménager la décoration de la cantine. M Rémy ajoute que le CVL peut effectivement faire en sorte que cette grande salle sans lumière soit plus conviviale. Mme Zaslavsky précise qu'un changement mobilier cantine est prévu. Melle Paniague demande à changer les lumières surtout. M Rémy émet aussi ce souhait et M. Barcelo propose des tubes plus « lumière du jour ». Quant à la demande de modifications des horaires, Mme Floc'h répond que le flux d'élèves n'est pas modifiable (1300 demi-pensionnaires) et qu'il y aura forcément des « embouteillages » collégiens/lycéens. M Rémy explique qu'il faudrait modifier les horaires de cours en 8h-12h pour éviter aux élèves de finir à 11h30 et d'attendre 45 minutes mais que cela aurait des conséquences sur l'ensemble de la collectivité et que ces décisions ne relèvent pas du CVL.

Mme Floc'h aborde la question du Carnaval.

Il serait bien que les élèves du CVL organise le carnaval comme l'année dernière. M. Balloum propose de mettre des affiches, et que le CVL soit jury. M Rémy propose que le jury donne un barème à l'avance, ou un thème pour les costumes, afin de donner meilleure allure au carnaval. M Ricordel demande les dates du carnaval cette année. M. Barcelo répond qu'il aura lieu le jeudi 15 mars cette année. Mme Bénard dit qu'elle voulait réfléchir à un thème en particulier, celui du Carnaval de Dunkerque et demande si il y a de la musique. Les élèves répondent que le défilé du carnaval est assez libre, et que certains élèves font le choix de défiler en musique. M Rémy propose de faire une compétition thème et une autre compétition libre, car il serait tout de même dommage de perdre la spontanéité de ce carnaval. Mme Floc'h dit que les élèves travaillant avec Mme Bénard sur un thème spécifique pour le carnaval (la seconde 4 et la seconde 6) doivent se mettre en contact avec le CVL.

Ensuite, M Rémy évoque les demandes qu'il a reçues d'élèves désirant une cérémonie de remise des diplômes et suppose que la mairie du IV<sup>ème</sup> pourrait peut-être prêter l'une de ses salles. Melle Paniague souligne que c'est une bonne idée qui permettra aux anciens Terminales de se retrouver. Mme Floc'h donne son accord, et demande aux élèves d'en parler autour d'eux pour trouver une date à la cérémonie.

Mme Floc'h pose ensuite la question du journal.

M. Balloum dit que la réunion avait surtout compté des élèves de Terminale L et que des questions sur le paiement, le format, et l'impression avaient été formulées. M Barcelo précise que le journal peut figurer sur le site du lycée. M Rémy souligne qu'il faudrait des élèves de tous les niveaux, et notamment des secondes, pour que le projet perdure. M Rémy propose de faire venir un journaliste, peut-être parmi les parents d'élèves, pour bien expliquer la réalisation d'un journal. Melle Pilartz propose de mettre en avant le côté « activité journalistique » du projet. Mme Floc'h ajoute qu'il faudrait associer la seconde 6, qui travaille sur la communication et sur « *comment la bonne entente et la bonne humeur règnent à Charlemagne* ». M. Barcelo fait remarquer que le journal du lycée est un outil parfait pour promouvoir le CVL, qu'il faudrait y consacrer une rubrique.

#### IV- QUESTIONS DIVERSES

M Balloum et M Ricordel posent la question des emplois du temps (et notamment de la situation de la classe ES-S1, n'ayant qu'1h30 de cours le samedi matin.), M. Barcelo répond que la confection des emplois du temps est extrêmement compliquée, et qu'il se heurte sans cesse aux emplois du temps des professeurs, aux problèmes d'options, de salles. M. Barcelo propose une réunion avec les élèves du CVL pour expliquer comment faire un emploi du temps. M. Ricordel demande pourquoi il y a 2h30 consacrées à la LV2 contre 2h pour la LV1. M. Barcelo dit que cette décision a été prise l'année dernière, pour équilibrer les langues (Anglais/ Espagnol/ Allemand) entre la classe de seconde et la première. Melle Paniague fait remarquer que les cours de langues (de sa classe) sont tous le même jour, ce qui est compliqué pour les devoirs. M. Barcelo rappelle la difficulté d'avoir des salles et ajoute qu'une réunion explicative des niveaux de langues est également envisageable. Mme Tripodi explique qu'il n'y a plus de distinction entre la LV1 et la LV2, que l'objectif à la fin du lycée, est de pouvoir maîtriser deux langues, selon des critères définis par le cadre Européen des Langues et qu'il n'est pas prévu que faire des groupes de niveau (faible/fort),

M. Barcelo annonce que l'association des anciens élèves de Charlemagne essaie de revivre, et parle de la visite du sénat qu'elle organise, pour le 14 janvier.

Désignation référents pour les projets 2011-2012 :

- Ameublement du FSE → Référents : Pierre Balloum et Léo Ricordel
- Modification du règlement intérieur → Référents : les membres du CVL
- Réaménagement de la cantine → Référent : Yara Pilartz
- Organisation du carnaval → Référent : Marine Rivière
- Cérémonie de remise des diplômes → Référent : Karine Paniague
- Journal du lycée → Référents : M. Rémy et Yara Pilartz

A 17h30 la séance est levée.